

LUBRIFIANT SPÉCIAL CÂBLES MÉTALLIQUES, CHÂÎNES DE MANUTENTION ET DE LEVAGE, ENGRENAGES OUVERTS

Extrême-pression, anti-usure
Totale résistance à l'eau - Lubrification immergée

iBiotec NÉOLUBE® OPEN GEAR

DESCRIPTION

Fluide complexe très fortement adhésif, pénétrant, pour la lubrification de transmissions de puissance soumises à des phénomènes vibratoires.

Protège contre la corrosion.

Est insensible aux ambiances poussiéreuses, aux projections d'eau ; est utilisable en ambiance marine.

Fortement chargé en lubrifiants solides, additifs anti-usure et anticorrosion, assure une lubrification optimum dans les cas limites.

DOMAINES D'UTILISATION

- Matériels de travaux publics et portuaires, chaînes, câbles, couronnes d'orientation, cabestans, poupées. ▪ Barrages, retenues d'eau, sas, écluses, lubrification de chaînes de levage, treuils, machineries.
- Production hydroélectrique.
- Cimenteries, extraction de minerais, convoyeurs.
- Sidérurgie, transporteurs.
- Matériels de manutention, ponts roulants, trains d'engrenage, sellettes. ▪ Pré-impregnation et tissage de câbles.
- Montage et lubrification de chaînes à rouleaux, à rivets creux, API. ▪ Matériels forains.

MODE D'EMPLOI

Agiter fortement l'aérosol de bas en haut.

Pulvériser de 15 à 20 cm des surfaces à traiter.

Pour une utilisation sur élingues textiles polyamide, polyesters, polypropylène, utiliser NEOLUBE® T20

Dangereux en présentation aérosol. Respecter les précautions d'emploi, les phrases de sécurité figurant sur l'emballage, se reporter à la fiche de donnée de sécurité. Usage strictement professionnel.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'HUILE DE LUBRIFICATION			
CARACTÉRISTIQUE	NORME ou MÉTHODE	VALEUR	UNITÉ
Aspect	Visuel	Liquide	nm
Couleur	Visuelle	Orange	nm
Odeur	Olfactif	Légère	nm
Masse volumique à 20°C	NF EN ISO 12.185	828	g/L
Nature des lubrifiants solides	-	Graphite	-
Nature huile de base	-	Hydrocarbure/Polymère	-
Viscosité Cinématique Huile de base à 40°C Huile de base à 100°C	NF EN ISO 3 104	16000 600	mm2/s mm2/s
Cendres sulfatées	NF T 60.144	< 1,5	%
Indice d'acide (Ia)	EN 14 104	< 1	mg(KOH)/g
Point éclair Vase clos	NF EN 22.719	30	°C
Point d'auto inflammation	ASTM E 659	>230	°C
Point de congélation	ISO 3016	-25	°C
Impuretés Sup 25 µ FTMS 791 3005 0 nb/ml Sup 75 µ 0 nb/ml Sup 125 µ 0 nb/ml			
CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES			
CARACTÉRISTIQUE	NORME ou MÉTHODE	VALEUR	UNITÉ
Températures d'utilisation	-	-20 +80	°C
Corrosion lame de Cu 24h 100°C	ISO 2160	1b	cotation
Perte par évaporation 22h à 121°C	ASTM D 972	13,8	% de masse
Test SHELL 4 billes Diamètre d'empreinte ISO 20.623 – ASTM D Indice de charge de soudure 3800 N	2266 0,62 mm		
Test SRV	ASTM D 5707	0,18	coefficient
Test gonflement des élastomères (variation dimensionnelle)	FTM 791	1,5	%
Suppression des bruits de fonctionnement	FAG MMG 11	1	classification
Vitesse maximale admissible	-	0,001	m/s-1
Résistance au délavage par l'eau à 80°C	ASTM 1264	<-1	%
Couple de démarrage à froid à -20°C	ASTM D 1478-63	25	N.cm

PRÉSENTATION

Aérosol 650 ml



Code article 516175

FABRIQUÉ
EN FRANCE



iBiotec® Tec Industries®Service
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France Tél.
+33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engage à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.